



JUBILÉ DE LA MISÉRICORDE MISERICORDIEUX COMME LE PÈRE

CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PROMOTION DE LA NOUVELLE ÉVANGÉLISATION



FAQ



Quels documents doivent remplir les personnes qui désirent devenir volontaires du Jubilé de la Miséricorde ?

Pour déposer sa candidature il faut :

1. Remplir le formulaire sur www.im.va
2. Fournir une lettre de présentation (du curé ; du coordinateur du mouvement ecclésial ; du coordinateur d'une société de vie apostolique ; du supérieur d'un institut religieux). Il sera possible de joindre la lettre scannée en fichier attaché au moment de remplir le formulaire.

Les volontaires recevront un salaire ou une autre forme de dédommagement pour leur travail ?

Non. Le volontariat est un service complètement gratuit.

De quels pays peuvent provenir les volontaires ?

Les volontaires du Jubilé peuvent provenir de n'importe quel pays du monde, pourvu qu'ils soient en mesure de parler (comprendre et s'exprimer) suffisamment bien en italien.

Un volontaire du Jubilé doit-il être majeur ?

Oui. Seuls les majeurs peuvent être volontaires.

Par quoi une personne, qui veut devenir volontaire pendant le Jubilé, doit-elle se distinguer ?

Voici le profil idéal du volontaire :

- C'est un témoin de la foi (implication dans la paroisse, participation à des activités proposées dans des communautés, expérience au cours de grands événements religieux),
- Il possède une certaine expérience organisationnelle (travail dans une ONG, précédente expérience de bénévolat),
- Capacités de communication et d'ouverture aux autres,
- Disponibilité au service.

Les conditions mentionnées ci-dessus ne sont pas forcément toutes requises chez une seule et même personne. Le plus important est d'avoir un véritable désir d'aider les autres et d'être poussé à ce service par une motivation de foi. Cependant, la décision finale concernant l'admission d'une personne au Volontariat pour le Jubilé est prise par le Conseil Pontifical pour la Promotion de la Nouvelle Évangélisation, qui se réserve le droit d'accepter ou de rejeter les demandes d'adhésion sans en communiquer les raisons.

Les volontaires peuvent-ils compter sur une aide financière pour le voyage à Rome ?

Non. Les couts liés au voyage Aller-Retour pour Rome, sont à la charge du volontaire.

Comment devront s'organiser les volontaires pour la nourriture et le logement ?

Le Conseil Pontifical pour la Promotion de la Nouvelle Évangélisation fournira la nourriture et le logement à tous ceux qui seront admis au service de volontariat, exclusivement les jours de service. Ceux qui habitent à Rome et dans la province de Rome pourront rentrer chez eux.

Les volontaires seront-ils assurés ?

Oui. Le Conseil Pontifical pour la Promotion de la Nouvelle Évangélisation stipulera une assurance pour les volontaires qui couvrira les risques seulement durant les périodes de service.

Que doit emporter un volontaire en venant à Rome ?

Tout le nécessaire pour l'hygiène personnelle, des vêtements adaptés à la saison du service et aux différentes conditions météorologiques, les documents permettant l'entrée en Italie, un téléphone portable déverrouillé fonctionnant en Italie, Carte de sécurité sociale (seulement UE)

Quel est le climat à Rome ?

Rome a un climat typiquement méditerranéen, doux et très agréable au printemps et à l'automne, bien qu'avril et novembre soient généralement caractérisés par des pluies fréquentes. En été il fait très chaud à Rome et les nuits sont assez humides, tandis que l'hiver est froid et peu de pluvieux. Rome est une ville toujours assez aérée.

La température oscille en hiver entre 0°C et 15°C et en été entre 20°C et 35°C

Les organisateurs du Jubilé fournissent-ils des visas aux personnes qui en ont besoin ?

Non. L'obtention du visa et les éventuels coûts qui y sont liés sont à la charge du volontaire.

Comment se déroulera la formation des bénévoles ?

Au début de chaque tour de service, il y aura une rencontre de formation tenue par le responsable des volontaires.

Les volontaires participeront-ils aux rencontres avec le Pape et aux principaux événements ?

Le service du volontariat implique, parfois, des empêchements à la participation aux grands événements sur la place Saint-Pierre ou à d'autres événements liés au Jubilé.

Quali compiti avranno i volontari?

- I volontari avranno il compito di accogliere i pellegrini e di accompagnarli nei percorsi della misericordia.
- Accompagneranno i pellegrini in un percorso all'esterno della Basilica di S. Pietro che conduce alla Porta Santa.
- Accompagnare i pellegrini all'interno delle basiliche e delle chiese giubilari.
- Tutto quello che gli verrà assegnato sul momento.

Quel genre de tâches les bénévoles effectueront-ils ?

- Les bénévoles auront la tâche d'accueillir les pèlerins et de les accompagner sur les parcours de la miséricorde.
- Ils accompagneront les pèlerins sur le parcours à l'extérieur de la Basilique Saint-Pierre, qui conduit à la Porte Sainte.
- Ils accompagneront les pèlerins à l'intérieur des basiliques et des églises jubilaires.
- Tout ce qui leur sera confié le moment venu.

Sera-t-il possible de travailler avec ses amis / connaissances ?

Les groupes de travail ne seront pas créés en fonction des préférences des volontaires mais en fonction des exigences de service. Tous les volontaires travaillent ensemble, même si ils sont dans des lieux différents.

Est-il possible d'arriver à Rome en avance ou de quitter Rome plus tard ?

Tous les volontaires, exceptés ceux qui habitent à Rome, auront un logement et de la nourriture seulement pour la durée du service. Le séjour à Rome au-delà de la durée du service est totalement à la charge du volontaire.

Où dois-je me rendre à mon arrivée à Rome ?

Les informations concernant le lieu de rendez-vous sera communiqué aux personnes admises au service.

Comment seront organisés les tours de service ?

Le tour de service dure une journée complète, avec des pauses repos et des pauses repas à tour de rôle.